



# Bulletin d'Inscription

Ce bulletin est également mis en ligne sur le site : [www.droit-et-commerce.org](http://www.droit-et-commerce.org)

## Colloque des 21 et 22 mars 2025

à retourner impérativement avant le jeudi 6 mars 2025 à :  
Isabelle AUBARD – 74, avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS  
[isabelle.aubard@droit-et-commerce.org](mailto:isabelle.aubard@droit-et-commerce.org) - Tel: 01 46 28 38 37 – Fax: 09 51 74 02 77  
accompagné du règlement

Merci de remplir ces lignes intégralement, elles serviront à renseigner la liste des participants.  
Si inscription sans hébergement, merci de remplir 1 bulletin par participant

Nom : ..... Prénom : .....  
Profession/Titre : .....

Si vous êtes avocat : êtes-vous inscrit au barreau de Paris : OUI  ou barreau de : .....  
si barreau de Paris n° CNBF à renseigner obligatoirement : .....

Société : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tel : ..... Portable : .....

Email : .....

participera au colloque des 21 et 22 mars 2025  
et sera accompagné(e) de :

Nom : ..... Prénom : .....

Lignes ci-dessous à remplir si la seconde personne partageant la chambre participe aux travaux

Profession/Titre : .....

Si vous êtes avocat : êtes-vous inscrit au barreau de Paris : OUI  ou barreau de : .....  
si barreau de Paris n° CNBF à renseigner obligatoirement : .....

Société : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tel : ..... Portable : .....

Email : .....

Si vous choisissez une inscription au séminaire avec hébergement en chambre double à l'hôtel du congrès :  
Dans le cas où la personne partageant votre chambre participe aux travaux, un supplément de 180€ est à ajouter aux tarifs indiqués au verso

Accompagnant participera aux travaux OUI  NON   
selon les modalités suivantes (voir au verso)

Utilisera (ont) le car entre la gare de Deauville et l'hôtel Royal

à l'arrivée à Deauville du train de Paris le vendredi 21 mars à 11h15 (\*) - Départ de Paris gare Saint-Lazare à 8h29, changement à Lisieux.

au départ de l'hôtel Royal pour la gare de Deauville le samedi 22 mars pour le train de 18h18(\*) Arrivée à la gare Paris Saint-Lazare à 20h31 direct.

(\*) Horaires non encore confirmés par la SNCF à date de cet envoi de bulletin

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EFB, ce colloque est validé au titre de la formation professionnelle des avocats. Il est également susceptible d'être éligible à l'obligation de formation continue des experts comptables. Une attestation de présence sera remise sur place, à titre justificatif. Pour les avocats inscrits au barreau de Paris, l'enregistrement de votre présence sera directement adressé par nos soins à l'Ordre dans la mesure où votre n° de CNBF est correctement renseigné.

**L'INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT À L'ORDRE DE EURL DROIT ET COMMERCE**

Les prix figurant sous la colonne « Tarif préférentiel » s'appliquent uniquement aux membres de l'association Droit et Commerce ainsi qu'à leur conjoint.

Séminaire seul <u>sans hébergement ni repas</u> (prix TTC par personne)	tarif normal	tarif préférentiel (adhérents)	(*) étudiant ou professionnel de moins de 5 ans de barreau
Vendredi après-midi et samedi (travaux + pauses café)	<input type="checkbox"/> 380€	<input type="checkbox"/> 350€	<input type="checkbox"/> 280€
Vendredi après-midi et samedi + cocktail du vendredi soir	<input type="checkbox"/> 420€	<input type="checkbox"/> 380€	<input type="checkbox"/> 310€

Séminaire sans hébergement avec repas (prix TTC par personne)	tarif normal	tarif préférentiel (adhérents)	(*) étudiant ou avocat moins de 5 ans de barreau
Séminaire + le déjeuner et dîner du vendredi et déjeuner samedi	<input type="checkbox"/> 610€	<input type="checkbox"/> 560€	<input type="checkbox"/> 490€
Séminaire + dîner du vendredi et déjeuner samedi	<input type="checkbox"/> 550€	<input type="checkbox"/> 500€	<input type="checkbox"/> 440€
Séminaire + déjeuner du vendredi et déjeuner samedi	<input type="checkbox"/> 510€	<input type="checkbox"/> 450€	<input type="checkbox"/> 390€
Séminaire + déjeuner samedi	<input type="checkbox"/> 410€	<input type="checkbox"/> 370€	<input type="checkbox"/> 330€

(\*) Un tarif « spécial », pour le séminaire sans hébergement à l'hôtel Royal, est accordé aux étudiants ainsi qu'aux jeunes avocats de moins de 5 ans de barreau, sur envoi d'un justificatif accompagnant l'inscription.

Séminaire <u>avec hébergement à l'hôtel du congrès</u> : l'hôtel Royal (prix TTC)	TARIF NORMAL - TTC		TARIF PRÉFÉRENTIEL TTC	
	Chambre single	Chambre double	Chambre single	Chambre double
Du vendredi matin au samedi après-midi (Déjeuner et dîner du vendredi et déjeuner du samedi inclus)	<input type="checkbox"/> 880€	<input type="checkbox"/> 1 320€	<input type="checkbox"/> 800€	<input type="checkbox"/> 1 200€
Du vendredi après-midi au samedi (dîner du vendredi et déjeuner samedi inclus)	<input type="checkbox"/> 810€	<input type="checkbox"/> 1 160€	<input type="checkbox"/> 740€	<input type="checkbox"/> 1 050€
Du vendredi soir <u>après dîner</u> au samedi (déjeuner samedi inclus)	<input type="checkbox"/> 670€	<input type="checkbox"/> 900€	<input type="checkbox"/> 620€	<input type="checkbox"/> 830€

Nuit supplémentaire jeudi à vendredi Taxe séjour et pt déjeuner inclus			<input type="checkbox"/> 266€	<input type="checkbox"/> 305€
Nuit supplémentaire samedi à dimanche Taxe séjour et pt déjeuner inclus			<input type="checkbox"/> 266€	<input type="checkbox"/> 305€

Possibilité de supplément chambre vue mer de 80€ par nuit : soit ..... €

Le nombre de ces chambres étant limité, elles seront affectées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Ci-joint le montant de la (des) participation(s) Séminaire = .....€  
 + supplément (180€) si l'accompagnant participe aux travaux du séminaire = .....€  
 + supplément chambre vue mer (80€ par nuit) = .....€  
 Soit total = .....€

Si règlement par chèque : Banque : ..... Numéro du chèque : .....

Si règlement par virement : Nom de l'émetteur et date : .....

Merci d'établir votre règlement à l'ordre de EURL DROIT et COMMERCE

Pour un règlement par virement : merci d'en informer Mme Aubard qui vous adressera un RIB (\*)

(\*) Attention, les coordonnées bancaires de l'EURL Droit & Commerce ne sont pas les mêmes que celles de l'association

Une facture acquittée (faisant ressortir la T.V.A.) vous sera adressée ultérieurement

Si l'adresse de facturation est différente :

Société : .....

Adresse : .....

Date :

Signature :

NB : Toute inscription annulée dans les 6 jours précédant le début de la manifestation ne sera pas remboursée. Pour toute annulation, des frais d'annulation seront prélevés.